

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75. RÉSERVES SONT FAITES. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

5 Décembre 1882.

BULLETIN

A la séance du 4^{er} décembre, M. de Lanjuinais a réclaté, avec beaucoup d'énergie, la liberté de l'enseignement secondaire. Il a rappelé fort à propos que cet enseignement a été créé et développé par les catholiques, au prix de sacrifices énormes, mais personnels, qui n'ont rien coûté à l'État.

Les résultats qu'il obtient sont loin d'être en rapport avec les millions qu'il dépense ; il aurait beaucoup mieux réussi en renonçant à son monopole, et en supportant, sans jalousie, la concurrence de l'initiative privée.

La gauche murmure un peu, pour n'en pas perdre l'habitude ; mais rien, jusque-là, ne fait pressentir l'orage qui va éclater. M. Maze s'empare de la tribune et, tout plein de cette belle assurance dont il a déjà donné tant de preuves, il développe un programme complet qui ne semble pas avoir l'agrément de l'ancien ministre Ferry, ni du nouveau ministre Duvaux, car ces deux messieurs l'interrompent tour à tour, et une certaine impatience perce dans leurs interruptions.

Enfin voici M. Haentjens et la tempête. Il n'a certainement aucune envie de la déchaîner, car les critiques très-méritées qu'il dirige contre les prodigalités du gouvernement sont tempérées par la bonne grâce qu'il y apporte, et la familiarité courtoise qu'il y met. Jamais orateur d'opposition ne

s'est montré moins provoquant et moins acerbe. On dépense trop et trop vite, on se ruine, on construit, sous une sorte d'impulsion frénétique, des écoles fastueuses qui ressemblent à des palais. Il y faudrait un peu plus de discrétion et de sagesse. M. Haentjens vous dit ces choses avec un air cordial, sur un ton de conseiller sympathique et désintéressé, qui veut à son auditoire plus de bien que de mal.

Cependant, le coup porte, parce que la vérité offense. A défaut d'arguments sérieux, on entend çà et là des interjections extrêmement piquantes : le 2 Décembre, l'Empire, etc., etc.

« L'Empire faisait mieux et à meilleur marché ! » répond M. Haentjens, et aux réclamations que ce mot soulève, il répond par le fameux passage du dernier article de M. Léon Say, où cette fièvre de constructions scolaires est si sévèrement condamnée.

A l'heure qu'il est, ce nom de Léon Say, si honoré naguère, a le privilège de mettre la gauche en fureur. M. Paul Bert ne se contient plus ; il s'écrie un peu imprudemment : « Vous en verrez bien d'autres ! » et se précipite pour écraser M. Haentjens. La première phrase de ce provocateur breveté donne le ton de son discours : « Le budget de l'instruction publique, sous l'Empire, était égal à la liste du souverain ! »

« Vous ne parlez pas ainsi, dit M. Janvier de la Motte, quand vous alliez chez la princesse Mathilde ! »

M. Janvier de la Motte est rappelé à l'ordre, mais M. Paul Bert n'en a pas moins reçu le coup en pleine poitrine. Son goût pour les personnalités s'est retourné contre lui. Il se défend mal, il parle vaguement de calomnies. Tout à l'heure, M. Janvier ira plus loin, et lui reprochera d'avoir mérité la décoration en 1868 ; de s'être dérobé, pendant la guerre, dans une préfecture, et enfin d'avoir expédié des dépêches où la France expirante est accusée de lâcheté. M. Paul Bert écume et grince. M. Brisson somme M. Janvier de la Motte d'arrêter là

son réquisitoire : « Il nous a provoqués, je ne me tirai pas ! » répond M. Janvier exaspéré.

Rappelé à l'ordre, avec inscription au procès-verbal, il continue encore, et fait avaler à l'autre tout le cahier jusqu'à la garde.

M. Paul Bert essaie de répliquer, il balbutie, il s'excuse, son aplomb ordinaire l'abandonne. L'appui bruyant que lui prêtent le président et la Chambre ne suffit pas pour le rassurer. Il sent très-bien que c'est lui qui s'est attiré cette juste représaille, et il frémit en songeant à l'impression du public qui lira cela demain. C'est une exécution.

Voici qu'il est question à nouveau d'une fusion républicaine. C'est une pure utopie.

D'abord, disons que cette intrigue se manigance au Sénat.

On a déjà essayé cette fusion à la Chambre des députés.

Cela fit l'effet d'une douche d'eau froide tombant sur de la graisse bouillante.

Les opinions politiques sont les choses qui se mélangent le moins.

On a pu faire l'union des 363 républicains, à une époque où il s'agissait de livrer un combat aux conservateurs.

Dés qu'ils furent maîtres du terrain, les républicains commencèrent à se quereller.

D'abord, des querelles sourdes.

Des groupes distincts se sont formés.

Puis les querelles se sont envenimées.

Les fossés se sont creusés plus profonds entre les adversaires.

Les groupes sont devenus peu à peu de véritables camps retranchés.

Il y a autant de différence, aujourd'hui, entre l'extrême gauche et l'union républicaine qu'entre les intransigeants et les royalistes.

C'est surtout dans l'esprit de division que les républicains ont progressé.

Tous les chefs du parti, qui voulaient réunir en un faisceau leurs forces éparpillées, ont été renversés successivement.

La timide tentative d'à présent est vouée à l'insuccès complet.

Réussirait-elle au Sénat, cette Chambre haute si méprisée par sa cadette, que les résultats en seraient nuls.

En somme, toute la politique républicaine est basée sur la Chambre des députés.

Et, avec cette Chambre des députés, il n'y a rien à faire sur le terrain de l'union.

Les promoteurs du projet sénatorial ont sans doute espéré que, si le Sénat prêchait d'exemple, il pourrait se faire à la Chambre une révolution salutaire.

Espérance bien vaine.

La fusion républicaine est aujourd'hui encore plus difficile que la fusion monarchique.

Des républicains unis, cela ne s'est jamais vu, cela ne se verra jamais.

L'esprit de division et la République ; c'est tout un.

Chronique générale.

SÉNAT. — Séance d'hier. — Le Sénat autorise, pour cinq années, l'importation dans l'armée de mer des jeunes gens ne possédant pas les notions de lecture et d'écriture indispensables pour contracter un engagement volontaire. Puis il aborde la discussion de la proposition de loi tendant à modifier la formule du serment judiciaire.

Le président met l'urgence aux voix. (Protestations à droite.) L'urgence n'est pas acceptée.

La parole est donnée à M. Pelletan pour la discussion générale.

M. Pelletan se plaint que la commission, dans son rapport, déclare que le serment est un acte religieux et qu'on doit le prêter sous peine d'amende. La théorie de la commission aboutit à l'établissement du polythéisme et d'un polythéisme d'Etat. (Rumeurs.)

L'orateur n'est pas de ceux dont le nom de Dieu écorche les oreilles ; il ne saurait ce

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR CHARLES DESLYS.

X

Juillet touchait à sa fin. La même vie calme, sereine, laborieuse, heureuse, continuait à la flature.

La visite du jeune vicomte avait été comme ce passage rapide d'une hirondelle qui, volant à la surface d'un lac tranquille, l'effleure de son aile, y plonge un instant et repart, sans laisser d'autre trace qu'un léger sillage qui s'efface aussitôt.

Un soir, cependant, Zoé dit tout à coup :

— Est-ce que M. Henri n'est pas à Treuville ?

— Pas encore, répondit son frère.

Et ce fut tout.

Quant à Georges, depuis le trait de Partha lancé par le vicomte, il se sentait en proie à une vague inquiétude. D'où venait donc qu'on avait pu lire ainsi dans son cœur ?... Était-ce vrai ? Jamais encore théorème ne l'avait ainsi tourmenté.

Certes, il aimait Antoinette ! mais comme une sœur... une sœur ?... Eh bien, non ! non ! ce

n'était plus là cette paisible affection qu'il éprouvait pour Zoé. Mais que ce fût de l'amour, rien ne l'attestait encore. Il valait bien mieux, il fallait que ce ne fût que de l'amitié.

Georges ignorait le secret qui n'avait été révélé qu'à son père : la condamnation, la flétrissure du père d'Antoinette. Cependant son instinct lui faisait pressentir toutes sortes de résistances et d'éventualités douloureuses. Pour le repos de la maison, pour le bonheur de la famille, cela ne devait pas être, cela ne serait pas. La raison, la volonté arrêteraient Georges sur cette pente fatale. Le calcul même suffirait. « Henri l'a bien dit : Je suis un mathématicien, je ne suis pas un troubadour. »

En dépit de ce fier raisonnement, Georges devenait rêveur. Il éprouvait en présence d'Antoinette, sinon du malaise, du moins un certain embarras... Son cœur était oppressé... Depuis quelque temps déjà, sans s'en rendre compte, il ne l'embrassait plus, il lui serrait la main. Cette marque d'amitié lui parut encore trop tendre ; il voulut la supprimer, il la supprima comme dange-reuse. Un sacrifice prudent, un héroïque effort.

Antoinette s'en aperçut, s'en étonna, s'en affligea :

— Que vous-ai-je donc fait, Georges ?... Pourquoi m'en vouloir ?... Est-ce que vous ne m'aimez plus ?

— Moi !... se récria-t-il, oh ! n'allez pas croire cela. Ne connaissez-vous pas mon affection pour

vous ?... Elle ne vous faillira jamais...

— Alors, répondit-elle, laissez donc, comme d'habitude, votre main venir à la rencontre de la mienne. Je regretterais ce franc et cordial bonjour de chaque matin, cet amical adieu de chaque soir, par lequel on se dit sans paroles : Nous nous estimons toujours de même, et pouvons compter l'un sur l'autre.

Georges se sentit des larmes plein les yeux :

— Antoinette !... ah ! pardon !... pardon, noble et brave cœur...

Il eut peur d'en trop dire, il s'enfuit.

Elle était restée calme. Dans ses yeux noirs, un étonnement ingénu. Sur son expressif visage, dont le sourire s'effaçait déjà, de la tristesse, une douce compassion, comme un douloureux pressentiment : — Ah ! pauvre Georges !

Et réfléchie, pensive, elle s'en revint lentement vers la maison.

Là, Zoé, ses câlineries d'enfant, sa gaieté communicative, irrésistible. Il fallut de nouveau sourire. Antoinette n'oubliait pas.

Antoinette n'oubliait rien. Le souvenir du passé, le souvenir de son père vivait en elle et la dominait. Elle n'en parlait pas ; sans cesse elle y pensait. Pour tout le monde, elle était la seconde fille de M. Aubertin ; dans le secret de son cœur, toujours la fille de Jacques.

Pourquoi donc aurait-elle cessé de le chérir, de le

respecter ? Il pouvait être coupable pour les autres, non pas pour elle. De sa faute, elle n'avait vu que le repentir. C'était une raison de plus pour l'aimer. Maintenant encore, s'il était exilé, s'il avait disparu, s'il ne revenait pas, c'était par dévouement pour sa fille, c'était pour qu'elle pût grandir exempte de mépris, qu'elle vécût dans une position meilleure, ayant à son horizon une destinée plus heureuse. Il s'était sacrifié, ce pauvre père, ce bon père ! Il l'aimait tant !

Sous ce rapport, la situation d'Antoinette dans la famille Aubertin était assez singulière. Quelques heures après le départ de Jacques, lorsqu'elle s'était réveillée, on lui avait dit : Ton père a dû s'éloigner, il reviendra bientôt. Cette promesse, Jacques lui-même l'avait souvent renouvelée pendant les angoisses de la nuit précédente, la terrible nuit, la nuit du meurtre. L'enfant avait tout vu, savait tout. Son intelligence précoce comprit la nécessité de cette disparition. D'ailleurs, il y avait les supplications, l'ordre de son père. Obéissante, elle se résigna, elle attendit. Durant quelques mois, dans sa physionomie, dans son allure, rien qui pût faire soupçonner un souvenir constant, un regret. Elle étudiait et jouait avec Zoé, insouciant, réjouie comme Zoé elle-même. On pouvait croire, on espérait que l'indifférence naturelle à son âge aurait le dessus. Tout à coup, quelques marques d'impatience, puis de chagrin.

pendant partager au sujet de l'athéisme les opinions de la commission.

M. Alou dit qu'on a déjà trop fait de concessions aux violents; il est temps de se préoccuper des sentiments des esprits honnêtes et modérés.

Le serment tient une place considérable dans la manifestation de la vérité devant la justice.

L'image de Dieu, qui rappelle un grand sacrifice, est aussi à sa place dans le prétoire. Il votera contre la loi, parce qu'elle augmente l'abîme qui sépare encore de la République tant d'esprits droits et généreux. Applaudissements au centre et à droite.)

M. Devès, ministre de la justice, répond que sous un régime libéral on doit rendre le serment judiciaire accessible à toutes les consciences.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance d'hier lundi. — M. Chalamet demande le retranchement d'une somme de 700,000 francs affectée aux dépenses fixes des lycées et son report au chapitre des bourses nationales.

Le ministre combat cette demande, les remises de pensions accordées aux élèves des lycées permettant, à défaut de bourses, de soutenir la concurrence des établissements congréganistes. Le ministre ajoute qu'accepter la proposition serait émettre à son égard un vote de défiance.

M. Chalamet retire son amendement. M. Leydet réclame la suppression des aumôniers dans les lycées et collèges.

Le ministre de l'instruction publique dit que les aumôniers ne devront plus désormais habiter l'intérieur des lycées et collèges.

Mais les aumôniers de lycées et collèges doivent être conservés.

Un scrutin est ouvert sur l'amendement qui est repoussé par 345 voix contre 153.

La démolition des Tuileries. — Hier, à une heure, il a été procédé à l'adjudication des travaux de démolition et des matériaux des Tuileries.

Un grand nombre d'entrepreneurs se sont disputés cette adjudication, qui est restée à M. Picard et Lepreyre pour 32,300 fr.

On annonce la prochaine rentrée en scène du prétendu prince Charles-Edmond de Bourbon, « petit-fils de Louis XVII ».

Le comte de Chambord vient d'être assigné devant le tribunal de la Seine par ce personnage qui, dit-on, serait entouré d'amis très-dévotés et prêts à faire toutes les dépenses du procès.

Un arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle suspend de ses fonctions pour deux mois le maire de Baccarat, M. Michaut, ancien député.

M. Michaut, dit la France, avait conduit le curé de Baccarat dans les locaux scolaires, pour qu'il fît le catéchisme aux élèves.

Ses grands yeux questionneurs se levaient, se fixaient vers son père adoptif. Un jour, enfin, ce cri s'échappa de ses lèvres :

— Et mon père?... Mais qu'est-il donc devenu ? Dites-moi donc quand je le reverrai ?

Aubertin la prit sur ses genoux, et d'une voix pleine d'affection, avec une douce et paternelle autorité :

— Mon enfant, il ne faut pas nous demander cela... n'y plus penser. M. Jacques est parti pour longtemps... bien longtemps. Quand j'aurai quelque chose à t'en dire, je te le dirai... Patience et silence !

L'enfant baissa la tête et se tut.

Elle avait compris.

Cependant, un peu plus tard, et cette fois encore d'une façon soudaine :

— Mais dites-moi donc au moins si vous avez de ses nouvelles.

— Oui, mon enfant, oui... Il va bien, très-bien... Ne te tourmente pas... sois sans crainte.

La vérité était que Jacques n'avait jamais écrit. On ignorait complètement la route qu'il avait prise, s'il était mort ou vivant.

Quand l'été revint, à la même époque que l'année précédente, on retourna à Villerville.

Comme on arrivait, dans le premier désordre de l'installation, Antoinette disparut.

On ne la retrouva que vers le soir, dans un repli

La Cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de la Seine retirant à la duchesse de Chaulnes la tutelle de ses enfants.

Louise Michel, qui assistait la semaine dernière, accompagnée de deux dames, à la représentation de la pièce de Victor Hugo, au Théâtre-Français, a été huée et sifflée presque aussitôt qu'elle a été reconnue.

Le ministre de l'intérieur, qui assistait également à cette représentation, a vivement blâmé cette manifestation inconvenante.

L'affaire de la cathédrale de Saint-Denis paraît entrer dans une nouvelle phase. On est à peu près fixé sur les auteurs de ce crime, qui serait l'œuvre d'une troupe de bohémiens, dite « Ramonitschells » ayant stationné quelque temps dans la banlieue de Paris et notamment dans les fêtes des environs de Saint-Denis.

À la suite du vol, ces individus, au nombre de quatre ou cinq, auraient pris la direction d'Orléans; ils voyagent dans leur voiture.

On croit cependant que deux de ces individus ont seuls pris une part active au vol et qu'à la suite de ce méfait ils ont pris le chemin de fer à destination des frontières d'Espagne, emportant avec eux une partie des objets soustraits.

La lanterne oubliée par ces malfaiteurs dans la basilique est d'importation allemande; ce genre de luminaire est assez usité parmi les « Ramonitschells » qui se les procurent au-delà de la frontière où ils se rendent une ou deux fois par an.

L'anniversaire de la bataille de Patoy a été pieusement célébré samedi.

À Rennes, l'office funèbre a eu lieu dans la chapelle du Sacré-Cœur, au Grand-Séminaire. Le drap mortuaire, étendu sur le sol, était couvert de lauriers et d'attributs spéciaux au régiment des zouaves pontificaux. L'étendard du Sacré-Cœur se dressait aux côtés de la Croix. Une foule considérable a rempli l'édifice pendant la messe et pendant l'absoute.

Après du général marquis de Charette se tenaient M. le comte de Pioger, président du comité royaliste de Rennes, et M. le comte de Lambilly, président du comité du Morbihan.

À Toulouse, le service a eu lieu dans l'église du Taur, en présence de MM. du Bourg, de MM. le comte Frédéric de Saint-Sernin, de Lagausie, de Carrière, d'Ayguesvives, de Saint-Salvy et de Montazet, zouaves pontificaux, de tous leurs camarades de la région et d'une foule considérable.

Après avoir célébré la messe, M. l'abbé Delpech, curé du Taur, a prononcé une courte et chaleureuse allocution. « Priez, a-t-il dit, priez avec moi pour le triomphe des grandes causes que les vaillants que nous pleurons défendirent avec tant de dévouement et d'héroïsme. »

de la falaise, immobile et les yeux en larmes, devant un monceau de décombres.

C'était tout ce qui restait de la cabane de Jacques. La mesure s'était écroulée sous l'effort des bourrasques d'hiver.

Antoinette se laissa ramener à la villa sans aucune résistance. Elle semblait accablée, elle restait muette.

Le lendemain, changement complet. Toute rassérénée, toute souriante. Et comme il y avait de l'étonnement sur le visage de M. Aubertin :

— Oh ! s'écria-t-elle sans même qu'il l'interrogeât, il va revenir... je l'ai vu cette nuit... nous avons causé... dans un rêve.

Puis, comme son père adoptif, heureux qu'elle se fût consolée, semblait l'encourager dans cette voie :

— Je vous en prie, monsieur, montrez-moi donc une de ses lettres.

— Quand tu seras plus grande, ma fille.

— Mais il faudra donc des années !

Le vieillard la calma du geste, comme on fait avec les enfants qu'on ne veut pas satisfaire, et s'éloigna sans répondre.

Antoinette se le tint pour dit. Elle ne questionna plus son père adoptif... Avec Georges, avec Zoé, jamais un mot. L'ameur filial a sa pudeur. Antoinette l'avait compris dès le premier jour.

Restait sa propre pensée. Elle y renferma le

REVUE FINANCIÈRE.

Dans le courant de la dernière semaine, de grands efforts ont été faits pour amener une reprise, la liquidation est venue brusquement les anéantir.

L'ensemble du marché reste mauvais, les impressions sont entièrement défavorables. Cependant, signalons le bon marché des reports qui témoigne de l'abondance des ressources dont dispose la place.

Nos rentes sont faibles et en baisse sur la clôture de la précédente semaine : le 3 0/0 descend de 80.40 à 79.75 ; l'amortissable perd 10 centimes à 80.75 ; le 5 0/0 n'a rétrogradé que de 2 centimes à 114.30.

Au milieu des préoccupations de la liquidation, le bilan de la Banque de France a passé inaperçu, quoique l'encaisse ait perdu 5,717,000 fr. L'action reste à 5,290 au lieu de 5,315.

Baisse de 25 francs sur la Banque de Paris à 1,050.

La Banque Centrale de Crédit attire vivement l'attention des capitalistes qui n'hésitent plus à acheter cette bonne valeur, certains de recueillir des bénéfices sérieux à bref délai.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,330. Cet établissement continue à développer ses opérations de prêts hypothécaires, parce qu'il se renferme dans ses attributions normales et qu'il n'est pas exposé comme les autres sociétés de crédit à souffrir des époques de crise.

Le Crédit Foncier aura réalisé plus de prêts qu'en aucune autre année et son dividende aura suivi la progression des exercices précédents. Il prépare en ce moment une émission importante d'obligations foncières.

Les Magasins Généraux de France sont une excellente valeur de portefeuille, la fusion qui va avoir lieu avec les Magasins de Paris apportera à la société de nouveaux éléments de succès.

La Foncière de France a varié de 485 à 490.

Durant la huitaine, le Crédit Général Français a perdu 10 fr. à 387.50. Nombre d'actionnaires se préparent à provoquer une assemblée générale qui demandera des explications sur la situation de la Société. Elle aura également à déterminer les responsabilités incombant à certains administrateurs en raison de leur mauvaise gestion et de leur incapacité notoire.

Le Crédit Lyonnais, par contre, est assez soutenu, il s'écarte à peine du cours de 890. Le dernier bilan constate une augmentation du compte des dépôts et des bénéfices.

Le Mobilier Français rétrograde de 10 fr. à 405. Peu d'affaires sur la Banque Parisienne à 30 fr. au-dessous du pair.

Le Crédit de France est offert à 80. Quelle chute depuis le cours de 900 !

Les titres de Suez ont subi de grosses ventes. De 2,460 l'action est tombée à 2,350.

Le Panama n'a fléchi que de 1 fr. à 481.25.

Le Gaz est faible à 1,545.

Nouvelle baisse sur nos chemins : de 25 fr. sur le Lyon à 1,565 ; de 20 fr. sur le Midi à 1,175 ; le Nord perd 30 fr. à 1,870 ; l'Orléans perd 25 fr. à 1,250.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CRUE DE LA LOIRE.

Depuis hier soir, il y a en Loire une recrudescence très-sensible.

Aujourd'hui mardi, à midi, elle est à 4^m 80 à l'écluse du pont Cessart.

À l'heure où nous mettons sous presse, nous recevons la dépêche suivante :

Orléans 5 décembre, 1 h. 02, soir.

NOUVELLE CRUE DE LA VIENNE.

On présume que la Loire atteindra, à

Saumur, la cote de 5 mètres le 6 décembre, vers 8 heures du matin.

On s'attend aussi à une tempête assez violente. Le baromètre est à grande pluie.

Le Journal de Maine-et-Loire, en reproduisant la note d'une feuille parisienne prétendant que l'École de cavalerie de Saumur a reçu l'ordre d'aller camper à Vihiers pour échapper à la crue de la Loire, demande :

« Le fait est-il exact ? Aucun des journaux de Saumur n'en a parlé. »

Dans l'Écho Saumurois de dimanche 3 décembre, nous avons donné, en dernières nouvelles, quelques lignes démentant ce fait.

LA SAINTE-BARBE A SAUMUR.

Une cérémonie pleine d'intérêt avait lieu, hier, à l'église Saint-Pierre. Les ouvriers du tunnel avaient demandé qu'une messe fût dite à l'occasion de la fête de sainte Barbe, patronne des mineurs, et aussi pour marquer l'heureux achèvement de la longue trouée qu'ils viennent de pratiquer à travers le coteau de Saumur ; M. le curé s'empressa de déférer à leur religieux désir, et, pour témoigner la grande satisfaction qu'il en éprouvait, il tint à célébrer lui-même, et à entourer ces braves travailleurs des marques d'honneur que la religion se plaît à accorder aux ouvriers chrétiens.

À dix heures, les différents chefs des travaux, — M. Tresca, ingénieur, MM. Galbrun frères, entrepreneurs, M. Flachet, chef de section, M. Deshaies, conducteur, — faisaient leur entrée à l'église, suivis de MM. Serres, Rouleau et Dulac, employés des bureaux ; de MM. Caquineau, Girard, Humeau, Mabileau, Bourdery, Pinchon, Pénit, Fouin, surveillants. Après eux, venait un groupe d'une centaine d'ouvriers, — à peu près tous, — qui venaient prendre place dans la nef, pendant que l'orgue les saluait en jouant l'air : *Je suis chrétien*.

La messe commença. M. le curé ne voulut pas résister au désir d'adresser à cet auditoire nouveau quelques-unes de ses bonnes et éloquentes paroles dont son cœur est un si riche trésor. À l'évangile, il monta en chaire, et, après avoir souhaité la bienvenue à ces nombreux ouvriers, il les remercia, en quelques mots émus, du bon exemple qu'ils donnaient, à cette heure, aux ouvriers de Saumur, et en particulier à ceux de sa paroisse : exemple de foi et de respect envers Dieu, de confiance et de reconnaissance envers Jésus-Christ, qui a béni, ennobli le travail, en travaillant lui-même de ses mains durant trente années.

Puis il leur exposa les intentions principales pour lesquelles il célébrait le saint sacrifice demandé par eux : remercier Dieu qui a permis qu'une entreprise si difficile et si périlleuse aboutît, avec tant de succès dès, sans doute, à l'habileté des ingénieurs, à l'expérience des conducteurs et à la per-

d'étranges regards ; on eût dit qu'elle cherchait quelqu'un. Le bruit d'une porte, d'une voiture, ou cri lointain la faisait retourner tout à coup ; tout à coup elle se levait comme pour courir au-devant d'une personne attendue. Elle attendait son père, elle le sentait venir.

(A suivre.)

CHARLES DESLIS.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (novembre 1882), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro de novembre, les articles suivants :

Le Repos ; — l'Amblyornis ou Oiseau jardinier ; — la Fontaine de la place du Cap, à Menton ; — Voyage d'une mendicante avec ses quatre enfants ; — Nicéphore Niepce ; — Marie-Catherine Sidi-Abderrahman, à Alger ; — les Régions Fourré ; — Gilles Guérin, sculpteur ; — les Régions inconnues du globe (suite) ; — Esquisses et pages inédites de Topffer ; — un Monument d'Alexandre le Grand ; — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 (fin) ; — Curiosité chez les bêtes ; — la Mort de Mahomet ; — Cuiller à parfums. Vingt-quatre gravures : — Dessins de Lavée, Freeman, Vuillier, Sellier, de Bar, Rocault, Brun, Vidal, etc.

Prix de l'abonnement à partir de 1883. — Livraisons envoyées le 15 et le 30 de chaque mois. Paris. 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 15 fr.

sevéralité des ouvriers, mais due aussi à Dieu, qui est de toutes les entreprises ici-bas. « Au commencement de votre laborieuse campagne, plusieurs de vos amis, ensevelis sous la terre, ont été retrouvés sains et saufs; nous remercions Dieu d'avoir détourné de leurs têtes l'affreux malheur qui les menaçait. Il y a quelques semaines, un autre de vos compagnons a été frappé à mort; tout Saumur a été ému des honneurs touchants que vous avez rendus à sa mémoire. Nous recommanderons à la miséricorde de Dieu votre camarade tombé au champ de travail, qui est aussi un champ d'honneur. Après leur avoir parlé de leurs familles et de leurs enfants, qui auront leur part aux supplications de la messe, le vénérable curé de Saint-Pierre, portant plus haut ses regards, demanda pour ses auditeurs qu'ils gardent toujours le respect de Dieu, de son nom et de son jour sacré; le respect de l'Eglise, qui les a baptisés et élevés, qui a béni leur première communion, qui bénira leur dernier soupir et leur tombe chrétienne.

Ici l'orateur rappelant comment les deux groupes d'ouvriers, travaillant en sens inverse, s'étaient rencontrés juste au milieu du tunnel, sans avoir dévié dans leur marche, et cela avec des transports d'allégresse, et aux applaudissements de toute notre ville, leur fait remarquer avec à propos que s'ils sont arrivés si juste au point où ils ont trouvé l'air et la lumière, c'est qu'ils se sont laissés guider, et que chacun n'a pas agi ni travaillé à sa tête. « De même, poursuit-il éloquemment, en cette vie qui n'est pas sans quelque rapport avec le tunnel que vous venez d'ouvrir, où il fait, parfois, si noir et si froid, où tant de malheurs, de surprises et d'éboulements sont à redouter, laissez-vous guider par l'Eglise et par ses pasteurs, et alors vous ferez sûrement la belle et nécessaire rencontre de Dieu, rencontre qui vous apportera une douce lumière et un air salubre, c'est-à-dire la vérité, l'honneur, la joie.

C'était plaisir de voir avec quelle attention et quel intérêt ils accueillaient ces enseignements si élevés, et peut-être si nouveaux pour plusieurs, ces chers enfants de l'Eglise catholique, que leur divine mère aime tant à réunir autour d'elle, pour leur apprendre ce qui fait le vrai bonheur. En contemplant cette scène consolante, nous songions à ces corporations d'autrefois, que la religion avait formées et développées dans toute la France. Nous nous demandions pourquoi, du moins, les corps des différents métiers, à Saumur, ne suivraient pas le noble exemple des travailleurs de notre tunnel, et pourquoi ils ne mettraient pas la religion de part dans les réjouissances de leurs fêtes patronales.

C'est un désir que nous nous permettons d'adresser particulièrement à la classe des ouvriers en chapelets et en objets de piété, classe si nombreuse à Saumur, surtout dans la paroisse Saint-Pierre.

ANGERS.

Université catholique. — M. l'abbé Gourand, de Vieilleville (Loire-Inférieure); M. l'abbé Verdier, de Saint-Aubin-de-Luigné (Maine-et-Loire), et M. Tribouillard, de Laval, viennent de conquérir le diplôme de licenciés ès-lettres devant la Faculté de Caen.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANGERS.

Samedi a été appelée l'affaire du théâtre, dont nous avons parlé.

M. Launay, reporter de l'Etoile, a été acquitté sur le chef de rébellion et de tapage au théâtre.

Il a été condamné à 50 francs d'amende pour port d'arme prohibée et outrages aux agents.

A la sortie, M. Launay a reçu de nombreuses félicitations.

L'Etoile fait les réflexions suivantes :

« Si M. Launay a été condamné à l'amende, la police n'est pas sortie propre de cette audience. L'assistance a constaté clairement que l'affaire du théâtre était un vrai guet-apens; tout le monde a vu comment la police poursuit de sa haine la plus noire les honnêtes gens qui lui reprochent de manquer à ses devoirs.

Si, en arrêtant les citoyens paisibles au lieu de rechercher les assassins qu'elle ne peut jamais saisir, elle compte imposer silence à la presse, elle se trompe fort.

« Qu'elle découvre les auteurs des assassinats de la Baumette, de la place Cupif, du Pont Brionneau; qu'elle protège la vie des citoyens paisibles souvent attaqués et blessés la nuit dans de sanglantes rixes; que le chef Boiscommun ne pénétre plus sans mandat dans les maisons des particuliers pour y piller leur correspondance, alors la police aura droit aux égards de la presse et des honnêtes gens. — F. DELAHAYE. »

L'armurier Hupon, qui a fait l'autopsie de la canne de M. Launay, a trouvé quelle était formée d'un nerf de bœuf recouvrant une tige en fer munie de plomb au sommet.

Selon lui, M. Launay pouvait ignorer que sa canne contenait du plomb, parce qu'il était recouvert.

Il reconnaît qu'elle est plus dangereuse plombée que non plombée!

Il laisse à l'appréciation du Tribunal de décider si c'est une arme prohibée ou non. Enfin il avoue que cette canne pourrait tuer un homme.

Dès lors le Tribunal la considère comme une arme défendue. Mais avec tout gourdin sérieux, en frappant dur on arriverait au même résultat.

Si cette canne a été saisie comme une arme défendue, pourquoi la police et M. le procureur laissent-ils tous les marchands étaler à leurs magasins ces sortes de cannes?

TOURS.

La ville de Tours vient de faire une véritable perte dans la personne d'un de ses plus habiles architectes, M. Rohard, dont la mort subite a été un deuil pour tous ceux à qui il avait été donné de l'apprécier.

M. Rohard était le fils de ses œuvres. Né à Trélazé (Maine-et-Loire) en 1836, il partit pour Paris à l'âge de 17 ans, pensionné à l'Ecole des beaux-arts par la ville d'Angers.

Il ne tarda pas à y obtenir les plus brillants succès, sous la direction d'un illustre maître de l'art, M. Constant Dufeux. Plus tard, sous les ordres d'architectes éminents, il fut adjoint aux agences des travaux les plus importants de cette époque, et son talent déjà remarquable ne tarda pas à y être apprécié.

Enfin, au moment de quitter Paris, il obtenait un remarquable succès en méritant la 1^{re} médaille d'or, au concours ouvert par la ville de Tourcoing pour la construction d'un hôtel de ville.

De retour à Angers, il fut chargé, quoique bien jeune encore, de son premier travail important, la construction d'un palais de justice à Baugé. Quelque temps après, il venait se fixer dans notre ville qu'il ne devait plus quitter. — Il y acquit rapidement une réputation d'artiste consciencieux et habile qui, au talent, joignait les aptitudes si variées dont l'architecte doit faire preuve.

Entré dans la famille de M. Gustave Guérin en 1876, il fut, la même année, chargé de la construction du Théâtre. Nous ne décrivons pas cette œuvre remarquable, où l'on retrouve si bien le cachet de son talent original et ingénieux. Nous n'énumérerons pas non plus les constructions particulières qu'il a élevées à Tours et dans ses environs; nous nous bornerons à citer, en ce genre, l'hôtel de M. de Morry, boulevard Béranget, le château de la Bruyère, à M. Boisseau, de Beaulieu, et celui de M. de Gourgeault, à Saint-Cyr.

M. Rohard fut pendant plusieurs années architecte de l'hospice général, et, à ce titre, il construisit quelques-uns des bâtiments destinés à compléter ce grand établissement.

M. Rohard était depuis longtemps membre de la Société centrale des architectes de Paris, et à la formation de notre Société des architectes de la Touraine, nous l'avions tous, sans exception, choisi pour être notre président.

Combien de fois l'avons-nous vu présider nos réunions avec cette aménité, cette confraternité, cette modestie qui distinguent les hommes vraiment supérieurs! Tous, nous pouvions dire qu'apprendre à le connaître, c'était apprendre à l'aimer. C'est en pleine activité, au milieu de ses travaux multipliés, que M. Rohard, frappé dans la force de l'âge et dans la plénitude de son talent, fut enlevé à sa famille et à ses amis. Tous avaient su apprécier en lui les rares qualités du père de famille et de l'artiste si bien-

veillant pour tous, et dont le souvenir restera dans le cœur de tous les siens et de tous ceux qui l'ont connu.

H. RACINE,
Architecte, vice-président de la Société des architectes.

LAVAL.

Henri Arrault, soldat au 424^e de ligne, en garnison à Laval, s'est tué en tombant sur la baïonnette de son fusil, qui lui est entrée profondément dans l'abdomen. La mort a été instantanée.

Ce jeune soldat, né à Chalonnnes (Maine-et-Loire), était âgé de 21 ans et venait d'arriver au corps.

On s'occupe activement au ministère de la guerre du classement des candidats aux fonctions d'instructeurs. Les demandes y abondent, et si par toute la France le nombre des postulants est aussi important que dans la Vienne, les « futurs conscrits » ne seront pas embarrassés pour faire la manœuvre.

Rien que dans la subdivision de Poitiers, il y a 260 demandes environ; dans la subdivision de Châtelleraut 420; et dans la subdivision du Blanc, dont fait partie l'arrondissement de Monmorillon, les demandes s'élèvent pour cet arrondissement à 80 environ.

L'ouverture de la chasse sera désormais fixée par un arrêté ministériel, et non plus par les préfets.

Il est de nouveau question d'abaisser le prix du permis de chasse.

Samedi, M. le comte de Paris et son beau-père, M. le duc de Montpensier, ont chassé dans la forêt d'Amboise.

De nombreuses invitations avaient été faites par les princes aux châtelains et châtelaines de la Touraine et du Blésois ainsi qu'aux officiers des garnisons voisines. — Dès le matin, on voyait à la gare de Tours de nombreux équipages de chasse s'apprêtant à rallier le rendez-vous.

L'avant-dernière nuit, un vol de dépêches a été commis à la gare de Blois.

Avis aux personnes qui ont mis des valeurs dans leurs lettres.

Faits divers.

L'INONDATION A PARIS.

Les eaux de la Seine ont encore monté. Dans la journée de dimanche, la hausse a été de douze centimètres. Grâce aux mesures prises par l'administration, aucun désastre n'est à déplorer. Les riverains avaient été informés personnellement de la nouvelle crue.

Les eaux d'infiltration ont causé des dégâts considérables sur tout le parcours de la Seine. Les caves de la manufacture des tabacs sont inondées. Les ouvriers sont occupés à retirer l'eau.

Les pompes établies route de Versailles n'ont pas cessé de fonctionner pendant toute la journée. Le tribunal de commerce, la caserne de la Cité ont les caves remplies d'eau.

L'Oise continue à grossir; la Marne marque 6^m 50 à l'écluse de Charenton.

Fort peu de maraichers sont venus, hier matin, aux Halles centrales: ces malheureux sont occupés à sauver leur petit mobilier, menacé de minute en minute par les progrès de l'inondation.

L'entrepôt de Nicolai, en dehors des fortifications, est inondé sur certaines parties: un jeune garçon de dix ans, en jouant avec ses camarades, est tombé dans l'eau et a péri.

Le fleuve a rejeté dimanche deux cadavres, qui ont été retirés par des bateliers.

Dans les environs de Paris, beaucoup de maisons riveraines menacent ruine: une généreuse hospitalité est offerte aux locataires.

A Ivry, aux Moulineaux, à Clichy, un grand nombre d'ouvriers sont sans travail. A Javel, l'île des Singes, habitée par des chiffonniers, est submergée en certains endroits.

On lit dans l'Union :

« Notre imprimerie étant envahie par les

eaux, nous sommes obligés de demander l'hospitalité à la maison Lahure.

« Nos mesures sont prises en vue de partir dès demain à toutes les éventualités. »

BOURSE DE PARIS

DU 4 DÉCEMBRE 1882.

Rente 3 0/0	80 55
Rente 3 0/0 amortissable	81 35
Rente 4 1/2	109 50
Rente 5 0/0	114 95

Marché de Saumur du 2 Novembre

Blé nouveau (Ph.) 10 25	Huile de noix 50 150 —
From. 1 ^{re} q. (Ph.) 19 25	Graine trèfle 50 —
Froment (Ph.) 77 —	— lin. 70 —
Halle, moyenn. 77 18 52	— luzerne 50 —
Seigle 75 10 50	Foin (dr. c.) 780 70475
Orge 65 10 50	Luzerne — 780 70475
Avoine h. bar. 50 8 75	Paille — 780 35 —
Fèves 75 15 —	Amandes 50 —
Pois blancs 80 38 —	Cire jaune 50 190 —
— rouges 80 30 —	Chanvres 1 ^{re} — — —
Colza 65 —	— qualité (52k.500) 43 —
Chenevis 50 —	— 2 ^e — — 38 —
Farine, culas. 157 55 —	— 3 ^e — — 35 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à à »
Id. 1881, 2 ^e id.	120 à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re} id.	110 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	à à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re} id.	105 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	à à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re} id.	105 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à »
La Vienne, 1881,	80 à 85
ROUGES (2 hect. 20).	
Souza et environs, 1881	160 à 170
Id. 1881	à à »
Champigny, 1881 1 ^{re} qualité	170 à 200
Id. 1881 2 ^e id.	à à »
Id. 1881 1 ^{re} id.	à à »
Id. 1881 2 ^e id.	à à »
Varrains, 1881 1 ^{re} id.	150 à 165
Varrains, 1881 2 ^e id.	à à »
Bourgueil, 1881 1 ^{re} qualité	165 à 170
Id. 1881 2 ^e id.	à à »
Id. 1881 1 ^{re} id.	à à »
Id. 1881 2 ^e id.	à à »
Restigné 1881	160 à 165
Id. 1881	à à »
Chinon, 1881 1 ^{re} id.	160 à 165
Id. 1881 2 ^e id.	à à »
Id. 1881 1 ^{re} id.	à à »
Id. 1881 2 ^e id.	à à »

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Sommaire du numéro du 2 décembre de la SEMAINE ILLUSTRÉE :

- La Semaine: Politique, religion, littérature, histoire, beaux-arts, etc., etc.
- La Fournaise, par Charles Deslys.
- Renouveau, poésie, par Henry M.
- Les Peintres militaires et les Panoramas, par H. B.
- Le Charmeur de grillons, par Aimé Giron.
- Stanley et Savorgnan de Brazza (suite et fin), par Paul Largillière.
- Faits divers de la semaine.
- Bulletin financier.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. RIVOY et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Eaux-Bonnes

Eau minérale naturelle contre: Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle: Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

FAILLITE AUDOUIN.

Le Tribunal de commerce de Saumur, par son jugement en date du 4 décembre 1882, a nommé syndics définitifs de la faillite Audouin, François, ancien banquier, escompteur à Nueil-sous-Passavant, MM. Proust et Doussain, experts-comptables à Saumur.

Le greffier, L. BONNEAU. (679)

Etude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le samedi 9 décembre 1882, à 1 heure après midi, A Saumur, sur la place de la Bilange,

D'UNE VOITURE AMÉRICAINE FORMANT CALÈCHE.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION. (680)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Un JARDIN bien affrui

AVEC MAISON D'HABITATION,

Le tout d'une contenance de 1 hectare 40 ares environ,

Situé à la Croix-Verte.

Puits, bassin et manège, belle écurie et servitudes.

S'adresser à MM. GALLÉ et FERNAND-CHATEIGNER, propriétaires à Saumur. (631)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PORTION DE MAISON

Sise à 300 mètres de la gare de Chacé-Varrains,

Avec servitudes, belles caves et jardin.

S'adresser à M. Alexandre CARRET, propriétaire à Varrains. (591)

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, Rue des Basses-Perrières, à SAUMUR.

A partir du 15 novembre 1882.

Recouvrements de créances de toute nature.

Renseignements commerciaux.

Liquidations amiables et amercime-

ments.

Représentation dans les faillites.

Arbitrages et expertises de comptabilité. (632)

A VENDRE

UN EXCELLENT

CHEVAL DE CHASSE

S'attelant très-bien.

S'adresser à M. BACOT, rue d'Alsace. (665)

A VENDRE

D'OCCASION

Un joli panier-duc et une paire de harnais.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande une place : le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire, la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant.

S'adresser au bureau du journal.

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Ressiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'auvergne, Paris.

M^e BEAUREPAIRE demande un petit clerc sachant bien lire et écrire.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par B. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (450)



LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

POUR UNE DAME OU UNE JEUNE PERSONNE

C'est un abonnement

à la Femme et la Famille, Journal des Jeunes Personnes

CINQUANTIÈME ANNÉE

Sous la direction de M^{lle} JULIE GOURAUD

Littérature. — Mmes et M^{lle} Julie Gouraud, Julie Lavergue, de Stolz, Jean Lander, Sazerac de Forges, Henri Beaulieu, J. d'Engroval, Barbe, Colomb, Pauline de Thibert, Lérída-Geofroy, Valentine Vattier, Langlois, Lucile des Ages, etc., etc. — Modes et Travaux. — Mmes Agnès Verboom, baronne de Sparre, Angèle et Sarah Cretté.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle sans annexes : 6 fr. — Union postale : 7 fr. — LA MÈRE, avec annexes et gravures : 12 fr. — Union postale, 14 fr.

Bi-Mensuelle, sans annexes : 10 fr. — Union postale, 12 fr. — LA MÈRE, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale, 20 fr.

PRIMES POUR L'ANNÉE 1883

1° Toute personne qui s'abonnera avant le 1^{er} janvier 1883 recevra gratuitement les numéros de NOVEMBRE et de DÉCEMBRE 1882 correspondant à l'édition qu'elle aura choisie.

2° Toutes les abonnées recevront dans le courant de l'année plusieurs gravures, sujets divers.

3° POUR ÉTRENNES 1883 : LA VOYAGEUSE BACLE n° 5, charmante machine à coudre, à navette, piqure solide, et sans envers, valeur réelle 100 fr., sera livrée aux abonnées au prix exceptionnel de 64 fr.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du Gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, à Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

FER BRAVAIS

(GOUTTES CONCENTRÉES)

Chlorose Anémie Pâles Couleurs

APPAUVRISSMENT DU SANG

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon et indique la manière d'employer ce précieux médicament.

Le flacon : 5 fr. — Le demi-flacon : 3 fr. 50

Dépôt à Saumur, dans la plupart des pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

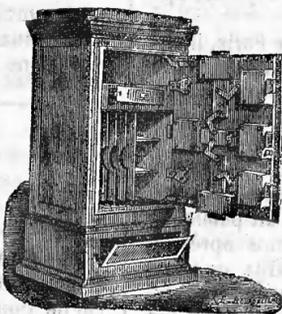
Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 22 A 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, Rue Boulard, 18 et 20

Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.



LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répanu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles ; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforent leurs portes d'oultre en oultre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1° Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires ;

2° Suppression des goujons qui servent à faire pivoter les portes ; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goujons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse ;

3° Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière ;

4° La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire ; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende, pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, le